Commune de Tresserre

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

Pièce n°5a – Liste des emplacements réservés

Procédure	Prescription	Arrêt du projet	Approbation
Elaboration			10.03.2014
Mise en compatibilité			21.05.2015
Modification n°1	17.04.2019		23.12.2019

Agence b+p

Agence de Nîmes

188, Allée de l'Amérique Latine
30900 NÎMES
Tél. 04 66 29 97 03
Fax 04 66 38 09 78
nimes@urbanis.fr

Mairie de Tresserre

Place Nova
66 300 TRESSERRE
Tél : 04 68 38 80 34
mairie@tresserre.fr

URBANiS
Agir pour un habitat digne et durable

Équipe **URBANiS**

Responsable Développement :
Solveigh ULRICH
solveigh.ulrich@urbanis.fr

Chef de projet, Urbaniste
Corinne Snabre
corinne.snabre@urbanis.fr

Cartographe
Marie MELETOPOULOS
marie.meletopoulos@urbanis.fr

Contact **URBANiS**
Agence régionale de Nîmes
188 allée de l'Amérique Latine
30 900 Nîmes

04 66 29 97 03
nîmes@urbanis.fr

Antenne de Perpignan
5 rue de la Fusterie
66 000 Perpignan

04 68 63 76 80
perpignan@urbanis.fr

www.urbanis.fr

URBANiS
certifié
ISO 9001
depuis 2003

N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation de stationnements	Commune	663 m²
2	Réalisation d'espaces sportifs et de loisirs	Commune	6 775 m²
3	Emplacement réservé pour le tracé de la ligne nouvelle « Perpignan-Le Perthus » et ses installations annexes	Etat	251 535 m²
4	Extension du cimetière	Commune	1 784 m²
5	Réalisation d'ateliers communaux et de stationnements	Commune	4 449 m²
6	Amélioration viaire et sécurisation	Commune	102 m²
7	Amélioration viaire et sécurisation, réalisation de stationnements	Commune	115 m²
8	Réalisation d'une voie (largeur = 9 mètres)	Commune	2 267 m²
9	Extension de la station d'épuration	Commune	3 461 m²
10	Aménagement d'une piste DFCI	Commune	1 757 m²